



Invitation à présenter des communications

Les chercheurs des universités, des organismes gouvernementaux, des organisations non gouvernementales (ONG) et du secteur privé, de même que les membres de la société civile, sont invités à soumettre des propositions de documents de recherche en vue de leur présentation au Symposium et répondant aux grandes questions directrices suivantes :

1. Dans quelle mesure la libéralisation des échanges dans le secteur des services sous le régime de l'ALÉNA a-t-elle entraîné une modification des conditions du milieu ou des politiques environnementales dans les pays signataires de l'ALÉNA qui bénéficient des investissements?
2. Quels types de politiques et de règlements ont-ils réussi ou n'ont-ils pas réussi à atténuer les effets néfastes ou à accroître les effets favorables sur l'environnement engendrés par la libéralisation des échanges de services?
3. Dans quelle mesure les règles et institutions de l'ALÉNA ont-elles favorisé ou entravé l'application de politiques visant à atténuer les effets environnementaux engendrés par la libéralisation des échanges de services?

Les propositions devront être centrées sur les effets dans les pays nord-américains — le Canada, le Mexique et les États-Unis d'Amérique — et porter une attention particulière aux répercussions environnementales transfrontalières, régionales et/ou mondiales du ou des segments étudiés du secteur des services sous le régime de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE).

Une aide financière maximale de 12 000 \$ par document de recherche sélectionné sera offerte selon les besoins. Des fonds additionnels pourraient être disponibles pour financer la réalisation d'études par des coauteurs provenant de pays différents au sein de la région de l'ALÉNA. À des fins de transparence, les communications seront sélectionnées par le Groupe consultatif du Quatrième Symposium de la Commission de coopération environnementale (CCE), dont la liste des membres est jointe à l'annexe 1. La CCE escompte que les auteurs présenteront leurs documents de recherche lors du Quatrième Symposium nord-américain sur l'évaluation des effets environnementaux du commerce, qui aura lieu au printemps ou à l'été 2008, et leur offrira un soutien financier à cette fin. Les communications sélectionnées seront revues et publiées dans le compte rendu du Symposium (voir le compte rendu du Symposium de 2005, à l'adresse <<http://www.ccc.org/symposium/>>).

Après plus de dix ans de travaux d'évaluation théoriques et empiriques à la CCE, il est maintenant clair que ni les conséquences catastrophiques d'une *course vers le bas*, ni les améliorations automatiques de l'environnement que l'on prédisait avant l'entrée en vigueur de l'ALÉNA ne se sont concrétisées. Toutefois, nous savons encore très peu de choses sur les liens, bénéfiques ou néfastes, entre la libéralisation accrue des échanges dans le secteur des services et les répercussions environnementales. Par

ailleurs, nous ne savons pas si les investissements de capitaux dans l'infrastructure liée aux services, les améliorations techniques et les mesures de réglementation sont suffisants pour compenser les pressions accrues qu'exerce la croissance économique sur l'infrastructure et l'environnement des trois pays.

Les communications pourront traiter de n'importe quel segment du secteur des services. Afin d'illustrer davantage l'étendue des champs thématiques visés par la présente invitation, le Groupe consultatif considère qu'il serait intéressant d'examiner les questions ou enjeux suivants :

- a) Dans quelle mesure ou dans quelles conditions la prestation transfrontalière de services dans les pays de l'ALÉNA a-t-elle engendré une amélioration ou une dégradation des conditions du milieu dans ces pays?
- b) Dans quelle mesure certaines politiques gouvernementales, notamment la réforme des règlements régissant la prestation de certains services, ont-elles entraîné des changements dans la performance environnementale des fournisseurs étrangers de services?
- c) Dans quelle mesure les dispositions de l'ALÉNA visant les échanges de services ont-elles accru ou diminué la capacité des gouvernements des pays de l'ALÉNA à établir des règlements afin de protéger leur environnement national, ou à entreprendre des initiatives régionales de coopération dans le domaine de l'environnement?
- d) Quels types de cadres réglementaires ou administratifs nationaux compatibles avec l'ALÉNA pourrait-on instituer dans les pays signataires pour maximiser les effets environnementaux favorables de la libéralisation des échanges de services occasionnée par l'ALÉNA, ou pour réduire au minimum ou atténuer les effets néfastes de cette libéralisation?
- e) Quelle expérience acquise dans d'autres pays ou régions pourrait-elle éclairer utilement la formulation de politiques sur la libéralisation des échanges de services dans la région de l'ALÉNA?
- f) Quels types d'outils méthodologiques pourrait-on créer ou mettre à l'essai en vue de mieux évaluer les répercussions environnementales de la libéralisation des échanges de services?
- g) Dans quelle mesure, le cas échéant, les pays de l'ALÉNA ont-ils adopté des approches nationales différentes en matière de réglementation pour intervenir face aux répercussions environnementales, sociales, culturelles et économiques de la libéralisation des échanges de services? Quelles ont été ces approches?
- h) Les enjeux ou domaines auxquels on a accordé peu d'attention jusqu'à présent, et/ou dont l'étude permettrait de combler des lacunes dans les données, dans les recherches sur la libéralisation des échanges de services.
- i) Les liens entre les échanges de services et la diffusion de la technologie dans les pays de l'ALÉNA, ainsi que les répercussions connexes sur l'environnement.

La CCE envisagera uniquement les projets qui permettront de vérifier des hypothèses au moyen d'analyses empiriques ou juridiques solides, ou qui feront appel à de nouvelles méthodologies pour répondre aux questions posées dans les champs thématiques définis. Les études proposées devraient tenter d'endogéniser les lois et politiques nationales en vigueur, de même que les règles de l'ALÉNA et de l'ANACDE. Dans la mesure du possible, elles devraient adopter une perspective englobante tout en étant pertinentes aux échelles régionale et locale, en tenant compte des liens nationaux et trinationaux entre l'environnement et l'économie et/ou le cadre législatif. À cette fin, elles pourraient avoir recours à une combinaison de modèles d'équilibre général et d'équilibre partiel ou à d'autres méthodologies (telles que les approches axées sur l'évaluation des incidences environnementales ou sur l'évaluation environnementale stratégique), ou s'étendre à plusieurs catégories de polluants ou de ressources naturelles

pour prendre en compte les déplacements d'un type de polluant à l'autre. Les études devraient être axées non seulement sur le flux des émissions, mais aussi sur le flux des ressources naturelles utilisées. L'examen des répercussions, favorables et néfastes, de la libéralisation accrue des échanges de services devrait porter non seulement sur les effets environnementaux immédiats, mais aussi sur la capacité d'appliquer des politiques environnementales nationales afin d'atténuer les répercussions éventuelles. Les auteurs des propositions pourront également chercher à déterminer si l'ANACDE a favorisé l'adoption de politiques environnementales judicieuses.

Les propositions doivent porter essentiellement sur les considérations environnementales, mais elles peuvent traiter d'autres questions relatives au développement durable, telles que les répercussions économiques, sociales et culturelles aux échelles régionale, nationale, infranationale ou communautaire. Nous encourageons la collaboration entre experts des trois pays en vue d'élargir la portée des comparaisons et des analyses.

Lors de l'élaboration de son Cadre d'analyse (1999), et comme l'ont confirmé les études présentées dans le cadre du Premier Symposium sur les liens entre l'environnement et le commerce, la CCE a constaté qu'il n'y a pas de méthode unique qui permette de cerner les nombreux effets directs et indirects du commerce sur l'environnement. Par conséquent, les analystes sont encouragés à utiliser une diversité d'approches et d'outils et à comparer les résultats obtenus au moyen de chacun; les approches et outils suivants peuvent être utilisés :

- La méthodologie de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour l'évaluation des effets environnementaux de la libéralisation des échanges de services, mise au point par le Groupe de travail conjoint sur les échanges et l'environnement (GTCEE). Cette méthodologie peut être consultée sur Internet, à l'adresse : [http://www.ois.oecd.org/olis/2000doc.nsf/LinkTo/com-td-env\(2000\)123-final](http://www.ois.oecd.org/olis/2000doc.nsf/LinkTo/com-td-env(2000)123-final)
- Le *Cadre d'analyse pour l'évaluation des répercussions environnementales de l'ALÉNA*¹, publié par la CCE, ou d'autres méthodes telles que celles adoptées par la CCE pour l'examen des tendances environnementales actuelles et futures, qui ont été élaborées sous la direction du Groupe consultatif intergouvernemental sur les tendances importantes et nouvelles dans le domaine de l'environnement en Amérique du Nord.
- Les méthodes d'analyse environnementale mises au point et appliquées par l'un ou l'autre des trois pays de l'ALÉNA dans le cadre des négociations sur le libre-échange.
- Des modèles quantitatifs économiques ou écologiques.
- Des analyses reposant sur une approche d'évaluation accordant la priorité à l'environnement ou d'évaluation écosystémique (p. ex., celles mises au point par le Programme des Nations Unies pour l'environnement), le recours à des indicateurs de la santé des écosystèmes, à des analyses spatiales, à des indicateurs environnementaux ou à toute autre technique donnant un aperçu des effets du commerce sur l'intégrité des principaux écosystèmes, y compris les habitats importants, les zones de biodiversité sensibles, les bassins atmosphériques, les prairies et les terres humides.
- La collaboration et le réseautage avec des consortiums de recherche du Canada, du Mexique et des États-Unis qui favorisent la coopération entre les groupes communautaires, les partenariats entre les ONG ou toute autre forme de coopération internationale en vue de la recherche.

¹ CCE, 1999. *Cadre d'analyse pour l'évaluation des répercussions environnementales de l'ALÉNA*. Voir http://www.cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?varlan=français&ID=79.

Les propositions doivent traiter des questions susmentionnées, ne pas compter plus de 300 mots et comporter les éléments suivants : une description générale des questions qui seront abordées dans l'étude, des hypothèses qui seront vérifiées et de leur lien avec le commerce, une description détaillée des méthodologies et des sources de données, ainsi qu'un bref exposé de la justification du projet. Les documents de recherche finals devront décrire les incidences sur les politiques et comporter, après la conclusion, une section sur la portée des résultats obtenus. Les propositions doivent être accompagnées d'un bref curriculum vitae de chacun des auteurs. Elles peuvent provenir de l'Amérique du Nord ou d'ailleurs, mais on accordera la priorité aux auteurs nord-américains. Elles peuvent être rédigées en français, en anglais ou en espagnol et doivent être transmises par courrier électronique (prière d'indiquer « Symposium de 2008 — communication » à la ligne Objet) à Chantal Line Carpentier <clcarpentier@cec.org>, avec copie conforme à Catherine Mercier <cmercier@cec.org> et à Esther Maria Carrillo <emcarrillo@cec.org>, au plus tard le **jeudi 1^{er} février 2007**. La CCE évaluera la pertinence des propositions et avisera tous les auteurs de sa décision d'ici avril 2007. Toutes les études de recherche doivent respecter les critères de présentation de la CCE (voir <www.cec.org/symposium/>), et être parachevées d'ici octobre 2007.

La CCE est une organisation internationale créée par le Canada, le Mexique et les États-Unis en vertu de l'ANACDE, lequel est un accord environnemental parallèle à l'ALÉNA. La Commission a notamment pour mandat d'examiner constamment les effets environnementaux de la libéralisation des échanges dans les trois pays signataires de l'ALÉNA.

ANNEXE 1

Liste des membres du Groupe consultatif

Gustavo Alanis Ortega

Président

Centro Mexicano de Derecho Ambiental
(Cemda)

José Luis Alberro

Directeur

Law and Economics Consulting Group (LECG)

Dale Andrew

Chef de la division des liens en matière de
politique commerciale

Direction des échanges, Organisation de
coopération et de développement économiques
(OCDE)

Ellen Burack

Directrice exécutive

Recherche et analyse stratégiques

Environnement Canada

Olga Briseño Senosiain

Directrice

Sous-ministre pour la promotion et les normes
environnementales

Semarnat

Brian Copeland

Professeur

Département des sciences économiques
Université de la Colombie-Britannique

Aaron Cosbey

Conseiller en chef et associé

Changements climatiques, commerce et
investissements

Institut international du développement durable

Gabriel Duque

Société andine de développement (SAD)

Vénézuela

Grant Ferrier

Président

Invitation à présenter des communications

Environmental Business International, Inc

Margo Gallagher

Conseillère en politique commerciale

Affaires étrangères et Commerce international
Canada

David Hartridge

Directeur, Conseiller en chef à l'Organisation
mondiale du commerce (OMC)

White & Case

Roland Hosein

Vice-président, Santé et environnement

GE Canada

Robert Howse

Professeur de droit

École de droit de l'Université du Michigan

Julie Lennox

Agent de programme

Commission économique pour l'Amérique
latine et les Caraïbes (Cepal)

Administration centrale sous-régionale,
Mexique

Mark Linscott

Représentant adjoint au commerce

Bureau du représentant américain au Commerce

Cassio Luiselli Fernandez

Directeur

Département des études internationales

Tecnológico de Monterrey

Aaditya Mattoo

Économiste principal

Groupe de recherche et développement

Banque mondiale

Vicente Paolo B. Yu III

Coordonnateur du programme sur la

gouvernance mondiale pour le développement

Centre du Sud (Genève)

ANNEXE 2

Cadre d'analyse de la CCE

Pendant quatre ans, la CCE et les pays signataires de l'ALÉNA ont examiné les méthodologies qui pourraient permettre de poser les bonnes questions dans le contexte des évaluations environnementales. La publication du Cadre d'analyse de la Commission est le fruit de la collaboration et du dévouement de nombreux intervenants. Ce document peut être consulté en français, en anglais et en espagnol sur le site Web de la CCE, à l'adresse http://www.cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?varlan=français&ID=79. Il faut souligner que le processus d'élaboration du Cadre d'analyse a eu autant d'importance que la publication du document même, car les études dans ce domaine délicat requièrent de la transparence et une participation du public.

Le point de départ du Cadre d'analyse est la formulation d'une série d'hypothèses concernant les effets environnementaux présumés de la libéralisation des échanges. Ces hypothèses sont les suivantes :

1. L'ALÉNA renforce-t-il les tendances existantes en matière d'avantage comparatif et de spécialisation pour assurer l'efficacité?
2. La libéralisation du commerce occasionnée par l'ALÉNA mène-t-elle à une « course vers le bas » en matière de réglementation et de migration?
3. L'ALÉNA crée-t-il des pressions concurrentielles relativement à la modernisation des immobilisations et des technologies?
4. La libéralisation occasionnée par l'ALÉNA entraîne-t-elle une augmentation de l'utilisation de produits respectueux de l'environnement?
5. L'ALÉNA entraîne-t-il un mouvement ascendant dans le domaine des normes et des règlements environnementaux sous l'effet des activités du secteur privé?
6. L'ALÉNA entraîne-t-il un mouvement ascendant dans le domaine des normes et des règlements environnementaux sous l'effet des activités des diverses instances gouvernementales? Dans l'affirmative, de quelle façon?

ANNEXE 3

Bibliographie annotée de la CCE et revue de la documentation

Outre le Cadre d'analyse, une bibliographie annotée dressant la liste des rapports établis jusqu'à présent par la CCE ou pour le compte de celle-ci — rapports qui ne sont pas nécessairement centrés sur les liens entre les investissements et l'environnement et/ou entre la croissance et l'environnement dans le contexte de la libéralisation des échanges — est disponible à l'adresse http://www.cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?varlan=français&ID=1569 afin de faciliter la recherche documentaire.

Également susceptible d'intéresser les chercheurs, une revue de la documentation sur les liens entre l'environnement et le commerce en Amérique du Nord a été réalisée pour le compte de la Commission et peut être consultée à l'adresse http://www.cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?varlan=français&ID=1563. Cette revue est structurée comme suit : première partie — effets du commerce sur la qualité de l'environnement; deuxième partie — effets du commerce sur les politiques environnementales; troisième partie — interventions des institutions et politiques adoptées face au problème des liens entre l'environnement et le commerce.

Une bibliographie annotée dressant la liste des études théoriques et empiriques publiées sur la libéralisation du secteur des services et ses répercussions environnementales a aussi été compilée et peut être consultée à l'adresse <www.cec.org/Symposium>.